

Collège René Perrot
Rue du Collège
25210 Le Russey
☎ 03.81.43.82.12

ASSOCIATION SPORTIVE 2024 - 2025

L'Association Sportive est conçue comme le prolongement logique des cours d'Education Physique et Sportive.

Elle permet aux élèves de pratiquer divers sports (football, handball, volleyball, basketball, badminton, tennis de table, escalade, VTT, athlétisme et diverses activités de pleine nature) le mercredi après-midi :

- soit sous forme d'entraînement,
- soit en compétition dans le district Maîche – Le Russey – Morteau – Villers-le-Lac ou départementale sur qualification.

Des entrainements ont également lieu durant les pauses de midi en fonction des emplois du temps.

Ces activités sont encadrées par les professeurs d'E.P.S. du Collège.

Pour une cotisation annuelle volontaire de **20 Euros** (10 € pour une pratique exclusivement entre midi/deux), chaque élève pourra pratiquer, **quel que soit son niveau**, une ou plusieurs activité(s) sportive(s) librement choisie(s), dans un état d'esprit loyal et convivial... et avec la notion d'engagement auprès de l'association (l'inscription à l'activité vaut engagement).

Le certificat médical n'est plus obligatoire.

Alors, dès la rentrée de Septembre 2024, n'hésitez pas à inscrire votre enfant à l'Association Sportive du Collège... Celui-ci sera occupé deux mercredis par mois en moyenne, cela lui laissera encore du temps libre.



Important :

Merci de noter NOM / Prénom de votre enfant, ainsi que l'objet « AS » au dos du chèque, **à remettre à son professeur d'EPS à la rentrée.**